

Le boycott de l'opposition ajourne la séance du conseil

Dans notre édition du 4 novembre, le maire dénonçait le manque d'imPLICATION et l'absentéisme grandissant de ses opposants, désormais au nombre de dix – sur les dix-neuf élus que compte l'assemblée communale.

En réponse à ces propos, les dissidents ont choisi, jeudi soir, de bouder le conseil municipal. Conséquence évidente : un quorum non atteint et le report dudit conseil à une date ultérieure.

Lors de la prochaine séance, et selon la loi, des délibérations pourront être prises et validées – quorum ou pas – et l'ordre du jour vidé. Alors, à quoi bon ce blocage? Manœuvre dilatoire ou simple politique de la chaise vide? le maire déplorait surtout « le retard irremédiablement pris, quant à certaines décisions urgentes ».

Colère parmi le public

Le premier édile a aussi réaffirmé son engagement solennel au service des Ro-



Un conseil restreint, dont l'ordre du jour n'a pu être examiné faute de quorum atteint.

(Photo J. H.)

quiers. Lesquels s'étaient déplacés en nombre pour en savoir un peu plus sur les tensions qui secouent l'assemblée municipale. En vain.

L'incompréhension a alors laissé place à la colère. Dans l'assistance, deux anciens conseillers ont même vertement condamné ce boycott massif « d'élus irresponsables, incapables d'exercer des fonctions qu'ils s'étaient pourtant engagés à assumer » ou encore « que ceux qui ne veulent pas tra-

vailer laissent la place à des gens motivés! » « Ces élus ne représentent qu'eux-mêmes, et sont loin de traduire le sentiment général des Roquiers, à qui ils manquent de respect ».

Rétablir le dialogue

Le ras-le-bol exprimé jeudi parmi l'assistance est à la mesure des attentes.

Au point de solliciter la tenue d'une réunion publique, afin que les dissidents exposent clairement leurs

griefs.

Pour l'heure, chacun campe sur ses positions. À moins que l'entrevue demandée au maire par ses opposants, en vue de rétablir concrètement le dialogue, ne débouche sur un apaisement durable.

À défaut duquel les dix élus envisagent de poursuivre le gel de l'action municipale. Réponse dans quelques jours lors du prochain conseil, qui s'annonce d'ores et déjà houleux. Ou pas!

JAMES HUET